



Anne TRAMBAUD-DUFRESNE



Antonio SEBASTIAN



Bien vivre à Villabé

vous invite à une réunion le vendredi 3 mai à partir de 20h30 salle Roger Duboz



Nathalie GOMEZ



Colette DASPRES



Christian BERTAUX

www.facebook.com/Bienvivreavillabe91100

www.bienvivreavillabe.fr

bienvivreavillabe@gmail.com

Bien vivre à Villabé, des idées, des demandes faites au maire !

Notre proposition d'une mise en place d'une bourse d'études étudiant en médecine a été REFUSÉE. Et pourtant celle-ci avait pour objectif de favoriser l'installation d'un praticien !

Dernièrement, nous avons proposé :

- pour arrêter les nuisances en lien avec la location de la salle polyvalente du gymnase Paul Poisson, le recrutement d'un agent de sécurité, son financement étant intégré dans le prix de la location
- l'installation de bornes de réparation entretien des vélos pour inciter à l'utilisation du vélo comme moyen de locomotion, tout en ayant conscience que le maire a refusé de réfléchir sur un plan vélo à Villabé

Nous avons demandé au maire d'intervenir :

- quant aux nuisances de la Lune d'or (boums boums qui s'entendent du haut des brettes à la place du pâtis). Il en a les moyens juridiques mais à part une mise en demeure, RIEN.
- auprès d'ERILIA pour que ces derniers nettoient le trottoir de la rue du chemin vert envahi par leurs végétaux : RIEN

Nous avons demandé depuis janvier 2024 communication du rapport du cabinet HOZE qui a coûté aux Villabéens 17 200 € : RIEN ... alors comment s'accaparer leurs préconisations si tous les éléments ne sont pas communiqués ?

Nous attendons toujours le coût financier du régisseur mis à disposition pour le salon du tatouage. Rappelons que le maire s'était engagé à le communiquer en novembre 2023, et que les organisateurs ont utilisé gracieusement la Villa. RIEN malgré nos relances ... pourtant c'est de l'utilisation de notre argent dont on parle au bénéfice d'une association non-villabéenne ...

Et puis, nous avons demandé que le CCAS revienne sur sa mission première, le social, car la politique mise en place ne concerne que peu les familles en difficulté. Preuve en est, la baisse de la subvention pour le secours populaire.

Si vous voulez en savoir plus, nous vous invitons à lire nos articles sur notre site Bien vivre à Villabé ou nous suivre sur notre page FB !